

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. A. Diès d'en faire la revision et d'en surveiller la correction en collaboration avec M. E. des Places.



© Société d'Édition "Les Belles Lettres" 1965
Première Édition 1951